



**2019-2023**

**PHASE 2**

## **PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DE LA MISE À 2 x 2 VOIES DE LA RCEA EN SAÔNE-ET-LOIRE**







# UNE PRIORITÉ POUR L'ÉTAT : L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'État et ses partenaires ont investi près de 600 M€ depuis 2014 pour les deux premières phases de cet ambitieux programme de mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire. A l'issue de ce programme, la quasi-totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire alors que seul 50 % du linéaire l'était en 2014.

Les aménagements réalisés viennent sécuriser cet axe qui présente un fort niveau de trafic notamment de poids-lourds. Ce programme concourt également à renforcer l'attractivité des territoires traversés par l'amélioration des conditions de desserte et d'accessibilité.

## OBJECTIFS

**1** .....  
**AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LA QUALITÉ DE SERVICE SUR LA RCEA**

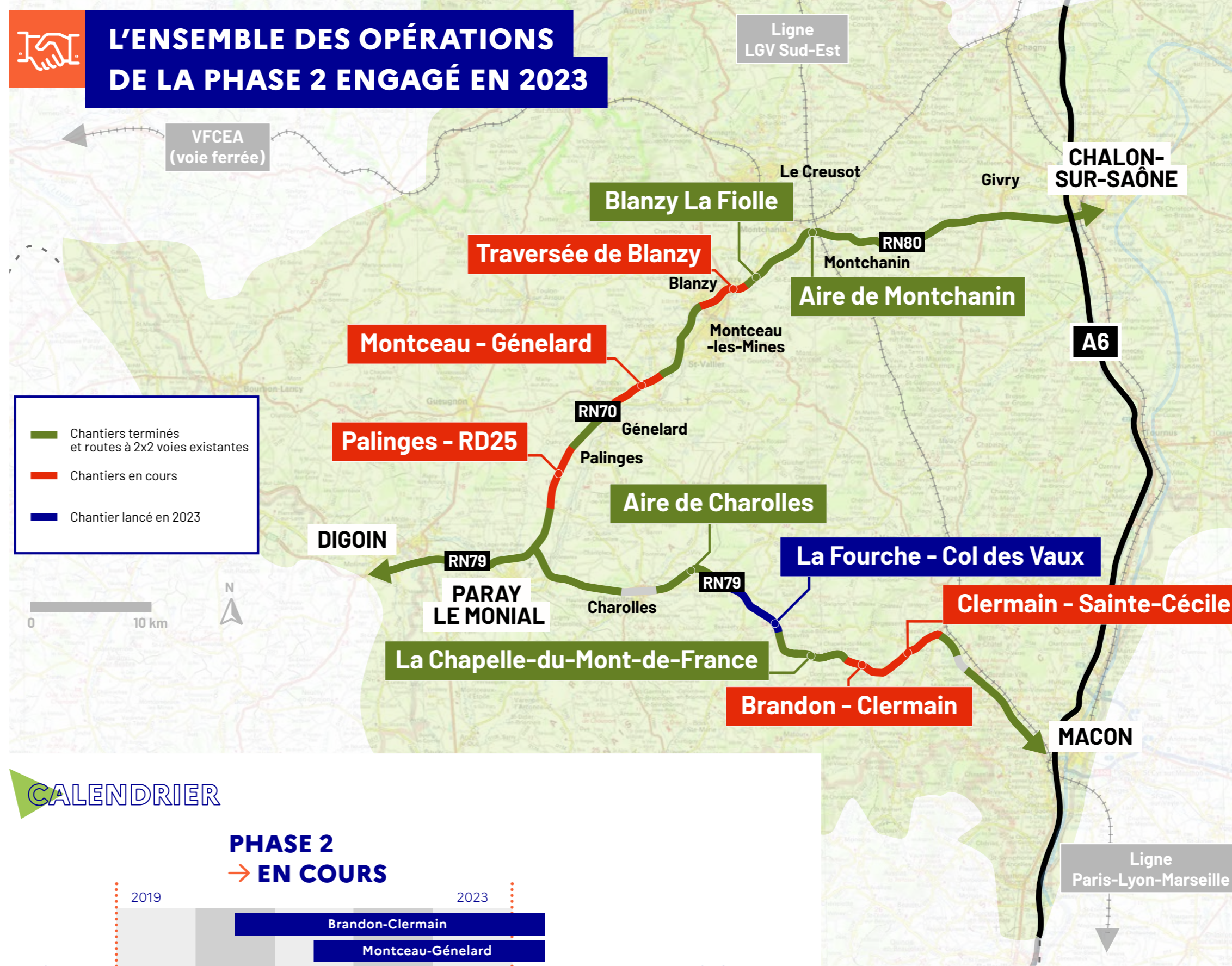
**2** .....  
**CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ ET LA DESSERTE DU TERRITOIRE POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE**

**3** .....  
**METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE**

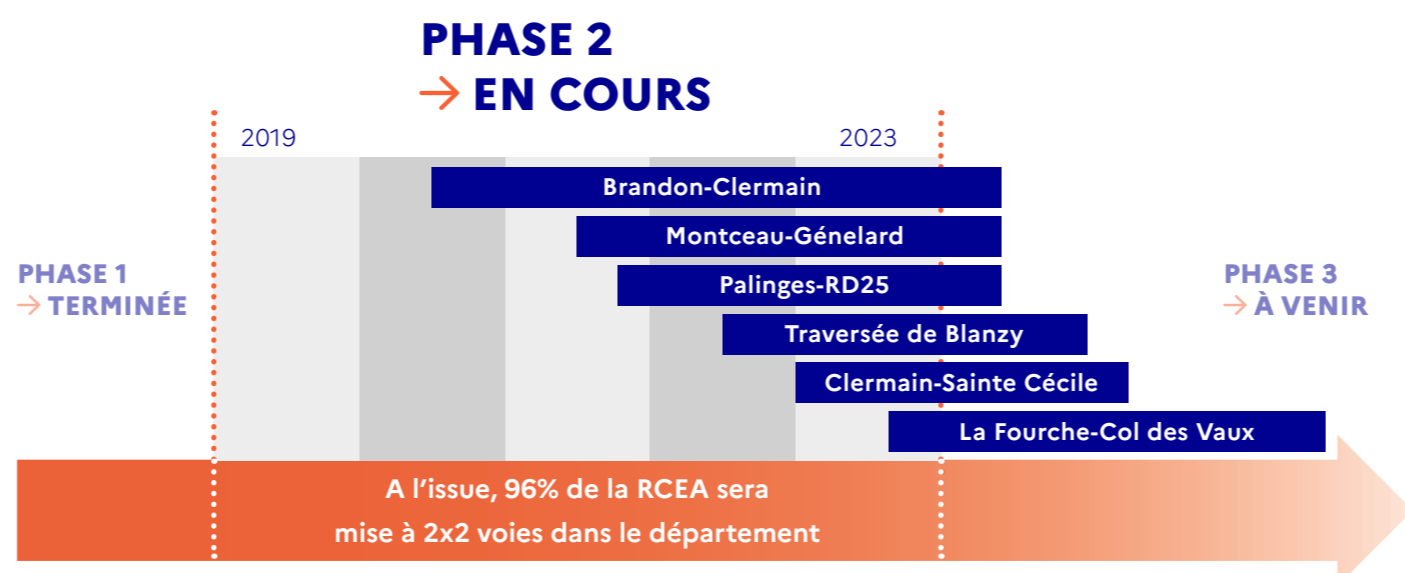
MAINTIEN DE LA GRATUITÉ DE LA RCEA EN SAÔNE-ET-LOIRE



# L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE LA PHASE 2 ENGAGÉ EN 2023



## CALENDRIER



Mars 2023 • Sources DREAL BFC © IGN

Un projet co-financé par







## UN CHANTIER EXEMPLAIRE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La préservation de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie sont des enjeux prioritaires du programme de mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire.

Chacune des opérations intègre des aménagements permettant de garantir la transparence hydraulique de l'infrastructure. Des bassins de rétention permettent de récupérer et de traiter les eaux de la plateforme routière afin d'éviter le rejet de polluants dans le milieu naturel. Ils permettent également de réguler le débit des eaux restituées au milieu notamment en période de fortes précipitations.

La démarche «Eviter, Réduire, Compenser» appliquée à chacune des opérations du programme d'aménagement de la RCEA vise à réduire les atteintes à l'environnement et si nécessaire compenser les effets notables qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.



Préservation des espèces : création de passages faune



Des écrans acoustiques performants pour préserver le cadre de vie



Protection de la ressource en eau (bassins de rétention, ouvrages hydrauliques, ...)



Renaturation de cours d'eau



## CHIFFRES CLÉS

397 .....  
millions d'euros

10 .....  
opérations

37 .....  
kilomètres  
aménagés en 2x2 voies

41 .....  
ouvrages d'art

8 .....  
kilomètres  
d'écran acoustique

26 .....  
bassins de rétention

13 .....  
passages faune



## UNE ORGANISATION RIGOUREUSE POUR UN CHANTIER D'ENVERGURE

### ➔ Un projet partagé avec les acteurs du territoire

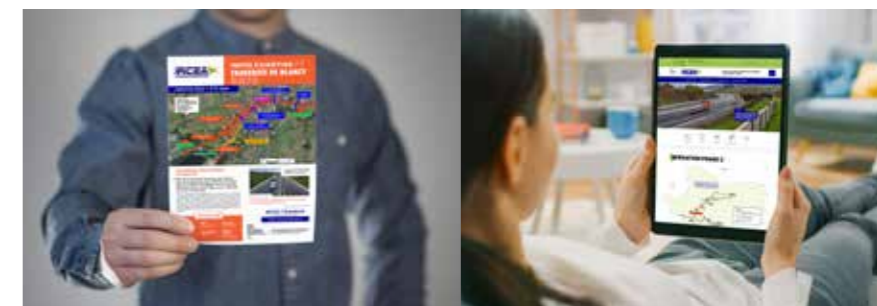
La DREAL Bourgogne-Franche-Comté en tant que maître d'ouvrage attache une attention toute particulière à échanger régulièrement avec les acteurs du territoire.

Pour chaque opération, ces rencontres ont pour objectif d'enrichir le projet au plus proche des enjeux locaux avec le monde institutionnel, économique, agricole, associatif ainsi qu'avec les riverains.

### ➔ Un dispositif continu d'information

Tout au long des travaux, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté déploie un ensemble d'outils pour informer en amont du déroulement des travaux (InfoChantier, affichage, presse locale...).

Un site internet dédié, accessible depuis tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone) permet de retrouver toute l'information sur les différentes opérations en cours et à venir. Les utilisateurs peuvent s'inscrire à la newsletter et au flashActu pour être informés en temps réel des dernières actualités travaux (déviation, routes fermées...).



Plus d'infos : [rcea-saoneetloire.fr](http://rcea-saoneetloire.fr)